

Isthme des Sablettes : année zéro !

CONSEILLERE municipale élue sur la liste de Patrick Martineq et présidente de l'association "Héritage et Paysages," Nathalie Bicais revient aujourd'hui sur un sujet qui lui est cher.

"L'Isthme des Sablettes, fruit d'une longue et difficile histoire, s'affirme comme un site exceptionnel et central. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté l'installation d'un petit centre de conditionnement aquacole sur le môle, près de la route. Avant que ne se succèdent une série d'opérations de cette nature dans l'urgence des besoins immédiats, je tiens à rappeler l'importance de ce lieu pour l'avenir de La Seyne.

"A l'heure qu'il est, ce territoire qui tient tout autant de la mer que de la terre, offre le désastreux visage d'une société en panne. De notre époque, il exprime tous les errements : pollution de la baie du Lazaret, désolation des périphéries à l'abandon, laideur de l'architecture, désorganisation des équipements et destruction du paysage...

"Personne ne se reconnaît dans ce lieu. La nudité de cette terre fait penser aux visions d'apocalypse des champs de bataille. Isthme des Sablettes, année 0 !

"Après bien des projets, la municipalité a sans doute compris la nécessité de mettre en marche le processus d'aménagement de cet espace extraordinaire. Encore faut-il que les objectifs en soient clairement définis et que l'on se donne les moyens de les atteindre.

"Les objectifs sont à mon sens de deux ordres :

1.- donner à La Seyne et à ses habitants le grand espace public paysager qui leur fait tant défaut.

2.- saisir cette chance d'initier un projet de développement économique pour notre commune en crise, tant sur le plan touristique que sur celui des activités d'avenir liées aux loisirs, à la culture et à l'environnement.

"Pour réussir cette entreprise de longue haleine, il conviendrait de tourner le dos à une idéologie locale qui a toujours favorisé les situations acquises contre l'intérêt général, le sous-investissement contre l'ouverture économique, les modèles d'aménagement obsolètes contre les visions d'avenir.

UNE CHANCE A NE PAS RATER

"C'est pourquoi, je crois qu'il faut affirmer dès à présent, plusieurs exigences :

1.- que soit pris en compte dès l'abord la globalité du site dans son environnement, en particulier au niveau de la stabilisation des rives et de la remise en marche des mécanismes des courants de la Baie du Lazaret. Je rappelle que l'envasement affecte la qualité des eaux de la baie, et hypothèque l'avenir de la mitiliculture et de l'aquaculture.

2.- que l'aménagement d'un site appelé à recevoir beaucoup d'activités, soit soutenu par un projet économique digne de ce nom. La démission des pouvoirs successifs et la consommation anarchique de tous les espaces libres aboutissent aujourd'hui à une situation dramatique de disparition des équipements et des espaces communs. Le citoyen se replie sur l'univers clos du logement privatif, le littoral demeure le dernier espace de liberté et de convivialité. Or, la construction puis le fonctionnement d'un lieu public de cette envergure dans la salubrité et la sécurité, impliquent une politique volontariste : un terrain vague avec des arbres reste un terrain vague !

3.- enfin qu'on mette en oeuvre un véritable projet de création d'un paysage et d'un espace public, adapté aux besoins contemporains, digne d'une ville qui veut affirmer son identité et retrouver la prospérité d'une époque révolue. Refuser l'exigence de qualité exceptionnelle, reviendrait comme à l'habitude à aménager le sous-développement de La Seyne sur mer.

"Il ne s'agit aucunement de faire des projets délirants, mais bien de recréer un paysage et un lieu vivant, différent du bétonnage et de la banalité. Le projet "Objectif II" manque encore, à mon avis, de cette ambition singulière. On ne peut se permettre de retaper à la va-vite un espace inachevé de remblais. Si nous réussissons ce défi, à l'image de Michel Pacha il y a exactement un siècle, ce sera une victoire de la modernité et de l'identité seynaises. Ne ratons pas cette dernière chance d'exister !"